



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la MEUSE AVAL

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :

Association Intercommunale pour le Déversement et l'Épuration des communes de la Province de Liège
(Signature)

Intercommunale Namuroise de Services Publics
(Signature)

PASH DRESSE PAR :
La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)
Par délégation pour délivrance de copie conforme,
Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction
Jean-Luc MARTIN, Président du Comité d'Administration
Jean-Luc LEBUINE, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA MEUSE AVAL
Namur, le - 4 -05- 2006
Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
Le Ministre-Président
(Signature)
(Signature)

Benoît LUTGEN **Elio Di Rupo**

Feuille n° 15/49 **Echelle : 1/10 000**

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT
Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
habitat ou éco. communautaire aménagement collectif loier activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib)
habitat ou éco. communautaire aménagement collectif loier activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome
Assainissement autonome (II) :
habitat ou éco. communautaire aménagement collectif loier activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (IIb) :
habitat ou éco. communautaire aménagement collectif loier activité indus. ou artisanale

Assainissement transitoire (III) :
habitat ou éco. communautaire aménagement collectif loier activité indus. ou artisanale

Zone urbanisée au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin
(*) PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux
existant adjudgé ou en construction à réaliser

Station de pompage
Collecteur sous pression
Collecteur gravitaire
Egout sous pression
Egout gravitaire

Cas particuliers
A diagnostiquer - A rénovier
Fosse ou aqueduc transportant des eaux usées
Eau de surface ayant fonction de collecteur
Canalisation spécifique en assainissement autonome
Canalisation d'eau claire existante
Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES
Station d'épuration
Station publique existante adjudgé ou en construction à réaliser
Station à statut particulier privée à déclasser

AUTRES PROBLEMATIQUES
Déversement - Exhaure
Station de pompage
Bassin d'orage
existant adjudgé ou en construction à réaliser

Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
Siège Administratif provisoire : 14/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930
Siège Social : 46, Rue Laoureux - B-4800 VERVIERS - Tél : 087 324 400
http://www.spge.be - Email : carto@spge.be

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE
Eaux souterraines (Mise à jour : 17/05/2005)
Captage public
Zones de protection de captage arrêtées et Galeries de Meuse
Prévention rapprochée (Ia)
Prévention éloignée (Ib)
Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/02/2002)
Navigable
1er catégorie 2ème catégorie
3ème catégorie non classé Cours vicié

Zone de baignade (Mise à jour : 14/02/2004)
Point ou zone de baignade
Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
Natura 2000
Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP
Plan de secteur (Mise à jour : 26/10/2004)
Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur. Les zones désignées à l'urbanisation reprises au PASH s'inscrivent en lien la responsabilité de la DGATLP.
L'attribution de nouveaux fonds de plans IGN pour arrêter des imprécisions quant aux zones désignées à l'urbanisation.

Limite administrative
--- Limite communale

SOURCE IGN
Fond de plan IGN (Mise à jour : 25/07/2008)
40/71 Limite de planche IGN (1/10.000)
Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes techniques.
Autorisation de reproduction : convention TS 03394
Origine des données cartographiques : MFR-DGRNE - MFR-DGATLP - IGN
Traitement des données : OEA et SPGE

